

Le 10. avril 1739

Inquisition conclues  
Decret de jure de boys le  
Contenuant d'Inquisition.

M. Le Procureur du Roy

Contre Les Auteurs de  
Complots de laffairer le  
Mestre Louis de la peronne  
de la Monnaie abbeigiere

Cayer d'interrogation



Du 27<sup>e</sup> avril 1739

Louis Barrau mason, l'age d'environ cinquante ans demorant es lieux de la paroisse de la grande  
 du Roy par lequel il a fait faire par  
 1<sup>re</sup> page Jehan Luvier comme il nous a fait apparaitre de sa  
 copie d'un manuscrit par lui fait  
 par main mise sur les 4<sup>e</sup> Evangelistes apres avoir d'abord  
 leur recite sur le contenu au verbal de son arriere  
 du maistre comin, est la personne de la nomme  
 albigoise d'aujour

Enquis par les juges au lieu de l'interrogation au  
 domestique de la maison des portiers les adresses et

De plus que le quatrieme de l'interrogation vers les  
 deux heures apres midi travaillant dans la  
 une maison de la rue des pentes blans il  
 entendit un attroupement de femmes qui disoient  
 que la porte de la maison de la nomme  
 albigoise etoit fermee et qu'on ne pouvoit  
 Louis Barrau Interrogé

qu'il lui fut arrivé quelque accident alors  
on manda chercher gerome dixmier qui vint  
par une fenestre de derrière la maison de lad  
dme abbigeoise et sur son avis la porte de la  
boutique ou il vit qu'il fut trouuvé ala rue  
de lui le cadavre de lad abbigeoise qu'il ayda a  
delever de terre et vi quelle avoir la tette fort  
enflée et que un armoire étoit ouvert ainsi que  
les coffres et que les meubles étoient épars  
a terre ainsi que le temps vacantes est  
plus va de savoir

Lecteur a lui fait de sa deposition il y a  
dequis designes ainsi  
Jutoron app Louis Barreau

Duo jour

Gerome Escabasse charpentier dixmier  
avec penitance dans y demurer age de  
quarante huit ans demeurant ainsi de  
par un escabasse qui dit comme il n'y  
a fait apparence de palapre aux mayinans  
romans par lui jure par main mise par  
Escabasse  
Jutoron app

Lesdits Languis a  
apjuro die verito sur  
contenu and verbal aluy la



3me Suquis tel est par am allie d'ouvert and d'ouvert  
par d'ouvert d'ouvert, l'admir, et

D'après que le quatorzième du courant vers les  
deux heures après midi, il fut ouvert la  
porte qu'elle se transporta à la maison de la  
nommée albigeoise Renaudine Laguère des  
premières blans, dont la boutique n'avoit jamais  
pas été ouverte le jour là, et il fut vu  
dit que la fenêtre de la dernière boutique d'elle avoir  
été fracturée, et qu'on presume qu'il étoit  
arrivé quelque assidant à la porte, il y fut entré  
dans ladite maison par la fenêtre fracturée par  
on avoir eu deux barres de fer de trois qui  
y en avoir et être dans la boutique après  
l'avis ouvert, il trouva une autre personne  
qui y étoient le cadavre de ladite albigeoise à  
d'elle se lui enveloppée dans les draps l'ouïe  
être ouverte, ayant une corde au col et deux  
escabassees

Du 14 Mars 1771

Seau un Cote dela tete, Larmoire et l'oppression  
ouverts, de l'ingé, et autres effets de par a terre  
et lais armoire vuide, ajoute quil y auoir aussy  
4me d'autre mauvais effets ailleurs de par a terre  
page  
et quil vint a l'instant nous senouuer led  
morte et plus nader d'auoir

Lettre auy fait de l'oppression il y a plusieurs  
dequis dequis aigne et abassees  
Intervoy app

Duo jours

Jean Carrel charpentier laye auro penitence  
nous aye de l'auoir luy auro l'entour a l'ingé  
ala d'ingé de par nous en l'air que dessus  
Comme il nous a fait appaier de l'oppression  
auy moyennant l'entour par luy que de  
maux maux sur luy et d'auoir a l'oppression  
que de luy recite sur l'entour a l'oppression  
luy nos auro

Enquis de l'oppression a l'oppression au  
domestique d'auoir de par l'entour et  
De l'oppression que l'oppression de l'oppression de  
Intervoy app

La lamyagne, Sa femme  
lui dit que l'homme  
avoir été tué dans son lit, et  
que la nommée mesciere femme d'un tailleur de jupon  
qui loge ala rue des pentains blancs, disoit quelle  
subornoit une personne des pentains blancs d'avois  
fait ce coup, et plus ne dit sçavoir

Lettre a lui faite de la deposer qu'il y avoit des  
designer a lui ne sçavoir Lutoy

### Dudoyant

Thomasse lafon femme de Jean carrel charpentier  
logé aux pentains noirs âgé de vingt cinq ans  
venant a peine ala rue de la même et y tair  
que depuis l'année elle nous a fait apparois  
d'afal appis aux may ename de man yovelle  
qu'il se mais vint sur les 1/2 euangille de  
prouis, et jure d'au vint sur le Courrier aud vobal  
et au la mor amol

Enquire si elle est parante avec de manants au  
domestique d'anne de yastes, les ad mis et  
Lutoy

Depose que le quatre du Courant elle vit  
un atourpement de plusieurs autres vers les trois  
heures apres midy devant la maison de la nommée  
albigioise, qu'elle dit avoir esté tant dans son  
fameux <sup>gagne</sup> et le <sup>quel</sup> elle fut a l'eglise St Estienne, au  
elle vit le cadavre de lad' albigioise ayant une  
crosse au col, et deposé dans une chapelle  
ajouté quelle connoissoit lad' albigioise pour  
avoir esté une personne qui prechoit sur gages  
alaquelle elle qui de par avoir baillé une  
croix dor au sieur Coulan, en engageant  
pour la somme de deux cens livres, quelle  
declara led' sieur Coulan lepris de  
l'engagement, ajouté quelle a auj' dire ala  
nommée mesmes que les personnes qui  
l'avoient tant noté par de fort loing  
et quelle estoit de quantes, et plus na de  
sçavoir

Lettre alle faite de l'adversaire d'eluy avertie  
dequoy dequoy adu mesmes <sup>Intervu</sup>  
app

Du jour

Jean Ducham de tourangeau me ramier laq<sup>e</sup> &  
font aux penitens dans agr' de cinquante ans terrain  
pays  
apigne ala droite es par menu explor que desus comme  
il nous a fait appaer des lappie aujourmay nous  
sermans par luy q<sup>u</sup>es sermans nids sur les &  
languis appois es jure dieu verets sur le cartoune  
and verbal a luy ten

Enquis sil est par am alle sermans and amstique  
faume des parties bradens &

Depose que le quatorziesme de l'ours vers les  
trois heures apres midy etant dans sa maison  
il leur appelle de la part de m<sup>r</sup> le capitaine &  
pour estre present, et duonnoit le cadavre de la  
nomme albigaize qu'on trouva dans sa maison  
empaqueté avec la couverture couette et luisin  
stande sur son lit, il y eut esdonner  
le cadavre pour estre celui de lad' albigaize  
avoir la moine es lappes oumes sans diu  
dedans, et le linge es autres estets es par &  
pas toue dans lad' boutique es plus ne  
deu s'avanter Futoverz app

Duo jours

premier Capel me maison laque d'ice aux pentes  
blancs age de quatre cinq ans venant a pres  
de la recte d'ice me me l'explai que de plus d'annee  
D'ice nous a fait apparait de l'apport auj moi me  
formant par lui j'ice de ses main, mais j'ice  
j'ice d'ice d'ice d'ice d'ice d'ice d'ice d'ice  
le d'ice d'ice d'ice d'ice d'ice d'ice d'ice  
d'ice d'ice d'ice d'ice d'ice d'ice d'ice  
d'ice d'ice d'ice d'ice d'ice d'ice d'ice

De plus que le quatorze du courant vers  
les quatre heures apres midi j'ice dans la  
maison de la nomme albiage, ou j'ice  
le cadavre d'ice sur son lit dans la boutique  
ayant une corde au col, et les armes de  
casse, ouverte, et le tout d'ice d'ice  
d'ice, et plus de d'ice d'ice  
L'ice d'ice d'ice d'ice d'ice d'ice d'ice  
d'ice d'ice d'ice d'ice d'ice d'ice d'ice  
d'ice d'ice d'ice d'ice d'ice d'ice d'ice

Le Roy qui a vu le  
Géobal de transports de la maison  
de la nommée abbaye de l'occurrence  
Mente commis en sa personne avec  
l'ord. de qui du H<sup>e</sup> Ducours la  
Petition de l'adversaire de la abbaye  
la délation de ses fermiers pour les  
effractions faites de lad. maison notée  
vostre au effet de prouver a la lende de  
selle et au premier de l'effect  
qui est sont venues de lad. maison  
avec l'ord. de forme, l'instance  
de lad. effect et les lois d'assignation  
donné au mandement de l'ord. de l'ord.  
vingt sixième de l'ord. de l'ord.  
autres et l'ord. de l'ord. de l'ord.  
doivent être de l'ord. de l'ord. de l'ord.  
au parquise de l'ord. de l'ord. de l'ord.  
1739

M<sup>e</sup> Lamoignon procureur du Roy  
L'an mil sept cents trente neuf le  
neufiesme jour du mois de mars

quelles enoncées dans les conclusions du  
procès verbal du roy devant nous  
raportées a esté arreesté que les  
autres per la simpliff de laffaires  
comy en la personne de la dette aligeo  
17e pions pour au corps delibere  
au petit con seil et vous que

deffuy Dhebyot capitoul M. de la Roche  
Delherm capitoul

Suite au

Continuacion

Du dixieme Judit

Domenge Delcory, femme de pierre Moriel  
tailleur de pierre hante de touloure rue des penitens  
Orlans agee de quarante ans ou environ temoin  
assignee a la Requette du procureur du Roy le par  
meme exploit que dessus comme elle a fait  
aperoir de sa copie ouy moyennant serment par  
Elle presté ses mains mises sur les sts Evangilles  
apromis le juree verité sur le contenu au sur Prestal  
a elle susnot amot

Enquire fille de parente alliee sermenté &  
ou domestique d'aucun des parties heredières

De plus ne scauroit rien du contenu au dit

Suite au

117<sup>mg</sup>  
Verbal plenest qu'on trouua vn jour de la semaine  
derniere La Nonnie albigeoise Deuendue morte  
dans sa chambre laquelle auoit esté estranglée lequel  
L'auoit meme trouuée avec sa corde au sol de pres  
cussy qu'on luy dit que le Nonnie Corne <sup>qui</sup> tailleur  
qui vint pour les penitens orlans quil ~~seul~~ auoit  
dit que la nuit de l'assassinat de la D' albigeoise  
il auoit entendu qu'on ouuroit la porte du Nonnie  
Lagardelle qui tourneur logé aussy pour des penitens  
Orlans mais quil ne scauoit pas si c'estoit le mary  
ou la femme qui estoit sortis le plus tard  
scauoir.

Lecture a elle faite de sa presentee deposition elle  
ya persisté requise de signer a dit ne scauoir  
fiste ar Du dit jour Claueriez <sup>grossier</sup>

2<sup>e</sup>  
Jean Corne tailleur de habits pour homme habit de  
Toulouse rue des Penitens orlans age de trente six ans  
ou environ temoin assigné a la Requette le par mene  
exploit que dessus pour ce quil a fait a paroir de sa cygne  
ouy moyenant serment ser Main mises sur les  
Euangilles a promis le iurer dire vrite sur le sentance au  
ser d' verbal a luy leu Mot a Mot  
Enqui fil lit present allie seruteurs ou domestique  
d'aucune des parties a l'assassiné  
Depose scauoir que la Nonnie albigeoise deuendue  
fiste ar